

Permanence « Conditions de travail et santé »

Avec le collectif « Pour ne plus perdre sa vie à la gagner »

- Des travaux dangereux, des produits chimiques toxiques, des charges trop lourdes, des tâches répétitives sous cadence, des travaux de nuit injustifiés...
- Une surcharge de travail, des objectifs impossibles, la pression du temps, la pression du résultat...
- L'impossibilité de changer les délais fixés, d'augmenter les moyens, de bien faire le travail selon les règles du métier...
- Une surveillance permanente, une pression pour ne pas déclarer les accidents du travail, ne pas déclarer les heures supplémentaires, ne pas dire les problèmes...

Permanence conditions de travail et santé ouverte aux travailleuses et travailleurs de tous statuts le premier vendredi et troisième lundi de chaque mois de 17h30 à 19h15 à la Bourse du travail de Paris

Permanence initiée par des membres du Collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs issu de l'appel de janvier 2015 « **Pour ne plus perdre sa vie à la gagner** »
<http://neplusperdresaviealagagner.org>

Article publié le 18 février 2019

Lire aussi : Documents à télécharger > permanence Conditions de travail et santé

- Emplacement : Accueil > Actualités > Agenda >
- Adresse de cet article : <http://solidairesparis.org/permanence-conditions-de-travail-et-sante>